



Jérôme Caviglia, le patrimoine et l'environnement sont l'avenir

« **N**otre patrimoine, comme notre environnement, sont vulnérables et non renouvelables. Et pourtant, nous souhaitons les transmettre aux générations futures ! » Jérôme Caviglia, 27 ans, lauréat *Pèlerin* dans la nouvelle catégorie du concours « Patrimoine et développement durable » a fait ce constat dès ses études d'histoire. Il est le fondateur-directeur de la société Atemia développement, qui propose ses services aux collectivités locales, entreprises privées ou institutions culturelles pour les aider à réaliser certains projets car « sur le terrain, il est indispensable de prendre en compte le patrimoine dans les projets de développement durable »...

Exemple : dans le cadre de la Direction de la prospective du Grand Lyon, qui doit déterminer 50 actions à mener sur l'agglomération pour les décennies à venir, Atemia est chargé de trouver des solutions pour intégrer le patrimoine dans ces actions. « Ce n'est pas toujours évident, explique Jérôme Caviglia, lorsque le projet porte sur la valorisation de la fameuse "vallée de la chimie" qui pollue le sud de Lyon. Néanmoins, nous devons prendre en compte ce patrimoine industriel majeur de

l'histoire de la région, tout en sensibilisant le public aux pollutions spécifiques de la vallée. »

« Patrimonialiser » le climat

Inversement, « nous accompagnons les projets de valorisation du patrimoine qui souhaitent tenir compte du développement durable ». Ainsi, en Haute-Savoie, le Centre de nature montagnarde a chargé Atemia de réaliser un parcours d'exposition de 600 m². « Nous avons ainsi "patrimonialisé" le climat en intégrant une exposition sur le changement climatique. »

En fonction des appels d'offre, Jérôme et son associé travaillent avec un réseau d'intervenants spécialisés qui leur permet de rester souples dans leur fonctionnement, les projets pouvant être très différents. Preuve qu'ils répondent à un besoin nouveau, Atemia se développe à toute vitesse, demandée par EDF, la Bibliothèque nationale de France... « Mais nous tenons à respecter l'éthique que nous prônons chez les autres. » Ainsi, 1 % du chiffre d'affaires est reversé à une association tandis qu'une action bénévole est entreprise chaque année. ■

So. L.

JÉRÔME CAVIGLIA a fondé et dirige Atemia, société de conseil en valorisation du patrimoine et développement durable. Il présente ici une table d'interprétation des paysages pour un site EDF.